

A la réquisition de ce dernier, cinq jours après la mort de la défunte, le docteur Larocque et moi avons procédé à l'examen du cerveau. Nous avons trouvé l'enveloppe la plus immédiate du cerveau congestionnée. Les ventricules du cerveau contenaient environ un drachme d'épanchement. Les membres et le tronc, à part une partie de la colonne vertébrale, étaient d'un froid cadavérique. Les membres étaient rigides. J'ai trouvé les yeux et la bouche de la défunte fermés. Au poumon gauche, j'ai trouvé une trace de maladie ancienne. A part cela, je n'ai trouvé aucune trace de maladie grave. Je n'attribue pas sa mort à une maladie de poumons. Le plus souvent, les calculs biliaires ne causent pas la mort chez une personne dont les organes fonctionnent régulièrement, mais chez une personne affaiblie dont un des poumons ne fonctionne presque plus, dont le froid par ses adhérences avec le diaphragme, tend à gêner la respiration, chez cette personne des étouffements fréquents ont lieu. Je pense que le passage d'un calcul dans le canal qui conduit aux intestins, peut produire un choc si violent dans l'organisme que la personne peut en être victime. Le plus souvent, c'est dans le passage de ces calculs biliaires que ce danger existe. Je n'ai pas trouvé de calculs dans le canal même. La vésicule était épaissie, et contractée. J'ai trouvé beaucoup de calculs, dont un seul gros. Ces calculs pouvaient exister longtemps sans causer la mort. La congestion du cerveau a pu se produire par une suspension de la respiration. D'après ce que j'ai vu à l'autopsie, considérant l'état de congestion des organes les plus nécessaires à la vie, je pense que les dérangements qui ont pu être l'effet de ces congestions ont pu aussi causer la mort de la défunte.

Transquestionné—Un calcul biliaire s'étant engagé dans le canal peut causer la mort.

Si, dans la nuit précédente, il y avait eu évanouissement, en conséquence du passage d'un calcul, je n'aurais pas été surpris le lendemain en apprenant la mort subite de Mme Desforges.

Docteur R. Craig, de Montréal—J'ai été appelé pour examiner une partie du corps de la défunte, c'est-à-dire l'estomac. Il était plus rouge que d'habitude, principalement à la partie inférieure. Après avoir ouvert la boîte qui contenait cet estomac, je le trouvai vide, à l'exception d'une substance visqueuse. Il y avait aussi un peu de nourriture collée à la paroi. L'enveloppe en dedans était rouge, à la partie inférieure de l'estomac. C'était aussi un peu plus mou que d'habitude. Il n'y avait rien d'extraordinaire à part de cela dans l'estomac: Cette rougeur a été causée par une congestion. J'ai examiné le contenu de l'estomac particulièrement et n'y ai pas découvert de poison. L'apparence de l'estomac était bonne. Je suis allé ensuite à St. Jérôme avec le coroner et M. Delisle. Le corps

de l'
présent.
D.
du d
un c
cerv
le c
est p
D
veau
voir
décc
corp.
son
vess
aucu
qu'il
sain.
dire
où l'
ses c
M.
témc

M.
Lc
D.
de le
D.
bilia
sieu.
caus
cong
aucu
mon
entr'
bouc
soit
auss
moir
tion
cœur
vide
Las
mais
D.